



La voiture payer par ma mere carte grise a deux nom succession

Par **midelle**, le **16/06/2008** à **08:26**

Bonjour

Ma mère est decede au mois d'avril j'ai beaucoup de problème avec l'homme qui vivait avec elle (abus de faiblesse) ma mere lui a laisser son habitation en usufruit

mais ma question porte sur son vehicule elle avait acheter une voiture valeur 8000e seul j'ai la preuve copie de chèque mais ce mr a fait etablir la carte grise au deux nom aujourd'hui il dit qu'il garde le vehiculle et sa ne choc pas le notaire

j'ai envoyer la preuve du paiment integral par ma mère et conteste une appartenance par ce mr

!Puije faire etablir que ce mr na aucun droit sur la voiture et qu'il nous rendent son vehicule avec la preuve de paiment integral par ma mère

merci de votre reponse